

Traivarses

sur le goût de la langue

n°21 / byaux jôrs 2006

Quê qu'a dit ?

Il y a des jours où l'on a la langue plus sèche que d'autres. Tous ces « *vionnours* » passés de l'autre côté de la haie en un rien de temps ça donne aux « *treuffes* » comme un arrière goût de grippe aviaire ! Alors on se la ferme pour éviter que les « *môches nôs chiaînt chu lai langue* », comme disait le Maurice Digoy. On se console comme on peut en imaginant Jean Vannier causant peinture avec son voisin de caveau Louis Charlot, Alain Vieillard jouant de la vielle avec le Louis Jules et Philippe Crochot du violon avec Jean-Marie Jarillot. Chacun s'arrange comme il veut avec son panthéon personnel !

Pourtant, tous silences confondus, le plus bel hommage à leur rendre c'est bien de continuer à jouer, chanter, conter, parler, plus juste, plus fort et plus vrai encore.

L'Piarrot d'l'Henri,

Pierre LEGER (03 85 44 20 68 / courriel : pplc.leger@wanadoo.fr)

Ai lai pôteure-môle (pêle-mêle)

* Dans « Le Morvandiau de Paris » P. Lou Natal poursuit sa traduction des fables de la Fontaine. Il s'agit d'ailleurs plus d'adaptations que de traductions. Les puristes me pardonnent mais je trouve les versions morvandelles souvent plus savoureuses que l'original : « *Lai çairotte peue lai mouèse* » (LMdP janvier) « *Le poulat, le matou peue lai rate* » (LMdP de février)... A signaler également un poème signé de Suzanne Aubert-Jallois : « *Fouaires en Morvan d'autrefois* »

* En hommage à l'œuvre de Jean Drouillet « Vents du Morvan » n°21 publie « *Lai pouâlée du loup è d'l'ernard* ». Ce conte très connu sous diverses versions a été recueilli à Onlay auprès de M. R. de Moulins-Engilbert et figure dans le tome 6 du « Folklore du Nivernais et du Morvan » (Ed Christain Bernadat 1985).

* A signaler la sortie des Actes du colloque de Gaillac (2003) sur « **L'Art des chansonniers** ». Vous n'apprendrez pas grand chose en y lisant un minuscule article de mon cru sur quelques monologues et chansons du Morvan. Par contre, à travers les nombreuses communications - surtout occitanes mais également bretonnes, corses, basques ou berrichonnes -, vous pourrez mesurer l'importance des productions chansonniers (très majoritairement en langue régionale) qui n'ont jusqu'alors bénéficié d'aucune reconnaissance ni des folkloristes ni du « monde littéraire »... Cet entre-deux est pourtant d'une grande richesse créative. Un exemplaire de l'ouvrage est disponible à « Mémoires Vives » mais vous pouvez également le commander à l'Association CORDAE / La Talvera 23 Grand'Rue de l'Horloge 81170 Cordes-sur-Ciel.

* Dans son rapport annuel le Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe critique vivement la France en des termes que je vous laisse méditer : « *La France est l'un des pays fondateurs du Conseil de l'Europe. Elle a signé la Convention européenne de Droits de l'Homme en 1950 et l'a ratifiée le 3 mai 1974. En 1981, elle a reconnu le droit de recours individuel devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme (ci-après « CEDH »). La France est également partie à la Charte sociale européenne ainsi qu'à la totalité des articles de la Charte sociale européenne révisée. Toutefois elle n'a toujours pas signé, ni ratifié la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales et le Protocole 12 de la Convention européenne des Droits de l'Homme (ci-après « la Convention »), ce qui est regrettable. De plus, si elle a signé la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, le Protocole 14 à la Convention amendant le système de contrôle de la Convention, et le Protocole 13 relatif à l'abolition de la peine de mort en toutes circonstances, elle n'a pas ratifié ces instruments juridiques pourtant importants dans une perspective de lutte contre les violations des droits de l'homme. Je ne peux qu'inviter la France à réfléchir à la ratification prochaine de ces instruments.* » C'est moi qui souligne. Le rapport complet est disponible sur Internet

*Une délégation de l'association DPLO (Défense et Promotion des Langues d'Oïl a été reçue par un membre du cabinet de Gilles de Robien. Bien que le Ministre soit un bon picardisant cette rencontre n'a guère été fructueuse.

* Alain Houdaille publie dans le bulletin de l'association « Mémoire vivante du canton de Quarré-les-Tombes » des histoires morvandelles (avec traduction en français en vis à vis) particulièrement savoureuses. La publication de ces chroniques sous la forme d'un livre est envisagée prochainement. A ne pas manquer.

Document

Voici un document conservé à la Bibliothèque de Nevers intitulé « Une conversation avec des Morvandiaux Pendant la Guerre de Prusse 1870 ». Ce livre signé anonymement par « Le Morvandiau » (et qui a néanmoins bénéficié de l'Imprimatur de l'évêque de Nevers en 1872) mériterait d'être étudié en détail tant il est très « chargé » idéologiquement. Je vous donne ici le début qui n'est d'ailleurs pas sans faire penser à un certain conte de « Lai Francine »...

Mon cher ami,

Tout récemment je faisais une petite excursion dans le Haut-Morvand; surpris par la neige et par une de ces violentes bourrasques trop ordinaires *chu las montées* de cette rude et âpre partie de notre cher Nivernais, j'entre dans un cabaret de village; là, étaient attablés six braves Morvandiaux en face de deux bouteilles de vin et de deux pièces de salé. Je les connaissais tous.

- Bonjour, SIMON; bonjour, FRANÇOIS; bonjour, PIERROT; bonjour DOUDOUILLE ; bonjour, JACQUOT ; bonjour, POLYTE. Eh bien! mes amis, « *ol' n' fê pas saud auz'dé .* »

- « *Ma foi, ennot, môsieu; avé cé, qu'ol fê ain vent de bise à décorner las bœufs .* »

- Que faites-vous donc là, tas de fainéants ?

- « *Ç'ost bin aisié é vous, môsieu; las borjois, ol ne fiont point coper d'bouas, et l'ouvraize chôme; pou tué l'temps, ma foi, môsieu, y n'cassons aine bouteille è vout santé, et, sans vou'inconvénienter, en vlai déj'ai trois qu'sounnainnent le creux; oll' terluennent coume das miroués; on voit l' zoor au traïvars .* »

- Et les Prussiens, ils ne vous inquiètent donc pas ?

- « *L'aut' das zoors,* » fit Doudouille, « *y atos chu noute gueurné, l'aïvou qu'y ai entendu tousser loos sailopies d'cainons, dret-lai du coutié d'Auteingne. Las montées en tré-moinsissennent coume en ain trembeul'ment d'tarre. Yn'seu poortant pas zadour, ma, viez-vous, ça fiot tout de moime aine peute çârue.* »

- Est-ce que vous ne devriez pas vous enrôler pour les chasser de notre pays?

- « *Nout' pays ! Ma foi ! chi oll n'v'nont pas prendre mon lard, qui espère bin pousser jusqu'è carnaval, y m'en fout pas mal; et peus, moi, ma barrée; et peus, moi, mas barbaïlles; et peus, moi, mas deux bœufs bians; et peus, moi, deux ou trois ch'tites denrées chu moun en'haut .* »

- Mais, mes amis, la Grande PATRIE ! la FRANCE ? La connaissez - vous , la FRANCE ? L'aimez-vous, la FRANCE ?

- « *Ah ! ma foi,* » fit François, « *y n' le connais gué, y l'èvoudé, que par las teilles et la conscription, et par conséquence y n' devrot pas l'èmer .* »

- Que dis-tu là, que tu ne devrais guère l'aimer !

Réfléchis un moment, François ! En défendant comme soldat, la grande Patrie, est-ce que ce n'est pas toi-même, ton père, ta mère, tes jeunes frères et sœurs que tu défends ?

En acquittant ta part d'impôts, tu aides à payer la police qui veille constamment sur ta sûreté, la justice qui juge tes procès, la construction et la réparation des canaux, routes et chemins publics qui mènent aux foires et aux marchés, et qui portent aux autres ce que tu as en trop, comme ils te rapportent ce que tu as en moins ; l'entretien du gouvernement, quel qu'il soit, qui administre l'intérieur de la France, de l'armée qui protège les frontières, de la marine qui garde nos côtes et facilite nos relations internationales, le salaire du maître d'école qui instruit tes enfants, et du curé qui prie avec toi et te console.

- « *Halte-lai, y vou' errête tout fin dret ,* » fit Simon. - C'était un gros joufflu; le coq du village; il avait été soldat; il lisait le journal; il fumait son cigare; il buvait son petit verre. C'était assez pour que sa parole fit autorité au cabaret et fit oublier ses balourdises. - « *A l'endrait du mate d'aicole, pesse; ma, vous sai-vez bin qu'oll y en ai qu' diont coument en chu qu'on churo bin s' pesser d'aiglise et d' curé; et peus, y n'en usons gué; que las prêtés ne nous dounnont ni paingne, ni vaingne, ni fricot; qu'oll ne nous fiont trouer ni métier, ni fonne, ni ouvreize, ni arzent; qu'on churot s'pesser d'zeux pou veni au monde, pou s'mérié, pou s' mouritre; qu'oll ne nous exemptiont pas de lai conscription ni das teilles; qu'ol ne nous otiont pas l'vent d' bise, l' freid, l'saud, las mals de corps et las sorts de nouï bêtes '.* » (...)

Les niaus

Monsieur Norbert Guinot travaille depuis des années a recueillir et mettre en valeur les parlers de son secteur du Sud Morvan et du Charollais. Il a publié plusieurs plaquettes fort intéressantes dont je tire l'histoire qui suit. Pour en savoir plus vous pouvez contacter l'auteur au 18, rue des Acacias 71160 Digoïn.

Y'è déjà passé d'l'eau sous la planche en dépu l'histouère d'la mère Gladie.

Dans steû temps-là iavot eine trimbalée de garnements que courrin les rues é pu qu'pensin qu'a fère des chtités au pauv' mond'.

Al avot eine chtite jusse au beau mitan du pâtier lavou qu'jussin dou troué poules pu un jau. Y'è tout s'qui li restot dépu qu'le rnâ en avot masiblé eine érie. La pauv' vièle alot en tricachant à la pique du jour les panser p'la journée, pu à la brandie al s'enrvenot les serrer et ramenot dans son devantier un, deux, quèqu'foué troué-z-u qu'les poules ponnin.

Y ètot pas toujours rigolo dans steû temps-là. Y falot travailler dur peur gagner quèqu'sous. La Gladie èpu l'Glaude - l'homme à la Gladie - a manjin pas les u, al les serrin dans un chtit corbillon, pu, quand qu'y en avot eine dizaine al les vendin au coqu'tié.

En bon rapiâ qui-z-étin, eûsses, y-z-amin bin mê mijer des gouères èpu des calas davou quèques chienneries qui ramassin dans les plans : des meures, des foués, des peurtinguins pu des crâs.

Le Glaude, lu, au ramassot les feuilles d'aironzes, étou, peur souégner les carnanciaux. « Mais bouère eine tasse de tisane, qu'au disot, y'è kmo d'la pisse de bourri, i eûme bin mê bouère eine tasse de goutte de plosse ».

Mais j'sons loin not'histouère.

Pâdiment qu'ai alot quri les chieuves dans l'pâtier, les âpions étin eurveni vironder aux-z-adrouéts d'la jusse. Qui qui pouvin fère peur jaupiller d'la sorte ? Al leû-z-y poussa eine abramée d'sus s'que les fiait décaniller kmo si z-avin le fu au c...

Le lendemain, y ètot l'même manège de pu belle. Al décidot d'aller vouère s'qui manigancin. Ran n'avot été bouger. Y ètot pas la pêne de s'fère un monde peur s'qui f'sin. Ptête bin qui jaudalin brâment sans fère des chtités ?

Y ètot tout un train train dans steu chtite locaterie du père Glaude. La treue rbeuillot l'pâtier de rvin de rva. Y falot fère chouère du foin d'la fnou peur panser la vache èpu iavot toujours à courri dernier steû marmoins qu'fermin pas ieûx céyaux. L'aut' jour si les chieuves avin pas évu ieûx taleus, a srin sauvées à perpète.

Asteur falot penser à fère gueurouer des u si la Gladie voulot avouère des pitachons à met' sous les peursons que s'trimbalin dans les cars d'la cour. Al trouva don eine grouesse èpi al mettu les u grouer dans un vieux paillat dépchi. Al les vouéyot déjà nessu steû chtités boules plumouses que béquin les crujes peur sortir d'l'u.

21 jours passant, pu 22, 23,... un moué. La grouesse groue toujours les u sans se lasser !

« Y è pas vré qui srin clérs ou bin peunés ! » qu'ai dit la Gladie. Pu d'ôtant la grouesse de d'sus son nid al empogne dérindon les u qu'ai piaque par tère. Mais j't'en fous, i san pas clérs ! y en a pas un qu'équiaffe, i roulant par tère kmo des billes !

« Cré vingt Dious de steû âpions, la qu'm'an jouée » qu'al brame.

Al avot mettu gueurouer des niaus !